

ABONNEMENT.

Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois. . . . . 16  
Trois mois. . . . . 8

Hors du Département.  
Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois. . . . . 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

# ECHO DE L'OUEST

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

## DIEU ET LA FRANCE.

J.-R. DENAIS,  
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,  
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

### Bulletin politique.

Malgré les efforts tentés auprès de l'Assemblée afin de rapprocher les partis et les rallier à une liste commune pour les huit conseillers d'État à élire, le scrutin d'hier n'a donné de résultats définitifs que pour deux conseillers seulement, MM. de Montesquiou et Pascalis. Le premier qui appartient à la droite a obtenu 317 voix, et le candidat de la gauche, M. Pascalis, 303.

Ainsi l'élection de ce jour est incomplète. Chaque parti ayant résolu de voter pour ses candidats, aucun élu n'a pu réunir la majorité des suffrages.

Il y aura donc un scrutin de ballottage entre les douze candidats qui ont obtenu le plus de voix après MM. Pascalis et de Montesquiou. Ce sont MM. Silvy, de Gaillard, de Bellomayre, Bourgeois, Hervé, Pascal, de Circourt, Dutheil, Labiche, de Lasteyrie, Hérol et Pidoux.

L'Assemblée a dû commencer immédiatement après la discussion de la loi sur l'armée.

Il reste encore beaucoup à dire sur cette grave question. Car même après le vote qui suivra la troisième lecture, probablement sans aucune discussion, le problème de la réorganisation de l'armée sera loin d'être entièrement résolu.

Cette loi ne s'occupe en effet que du mode de recrutement et de la durée du service militaire, c'est-à-dire du nombre et de la quantité des hommes sous les drapeaux. Il nous restera maintenant à étudier ce qui importe le plus, le moyen de travailler à la qualité des soldats.

J.-R. D.

### LES MATIÈRES PREMIÈRES.

Nous extrayons les passages suivants d'un article de la *Gazette de Cologne* :

M. Thiers se figure que lorsqu'il aura mené à bonne fin l'emprunt colossal qui va être fait, et dépensé pour l'armée plus que l'empire, il verra se ranger de son côté tout ce qui déteste l'Italie et tout ce qui est envieux de l'Allemagne, avant tout la Russie et les Etats scandinaves, et ensuite l'Autriche-Hongrie, replacée sous l'hégémonie des jésuites, et même la Turquie.

Mais M. Thiers oublie ou fait semblant d'oublier que les millions dont il espère augmenter le budget de la guerre malgré l'emprunt, en revenant au système protectionniste, le jettera, lui et son pays, dans une lutte plus ou moins vive d'idées et d'intérêts avec l'Orient et l'Occident, disons plus, avec les deux hémisphères, et que cette situation anormale lui enlèvera toute possibilité de conclure des alliances sérieuses.

M. Thiers crée à lui-même et à la France, à l'époque du libre-échange, un isolement qui, au milieu de cette Europe réformée théoriquement et pratiquement, au point de vue de l'économie politique, aura des suites fâcheuses pour la France, non-seulement en ce qui concerne les finances et le commerce, mais aussi et surtout en ce qui concerne la politique.

En imposant les matières premières, la France met le pied sur un terrain perfide, dans lequel s'engloutira sa richesse si elle y reste longtemps. Le système protectionniste ne sera pas moins fatal à la France républicaine, que le blocus continental ne l'a été au premier empire. Il isolera la France au milieu des gouvernements; il la fera haïr par les peuples et finira par amener la ruine du pays ou par être une cause continue de secousses et de bouleversements.

Les membres de la gauche qui soutiennent maintenant M. Thiers dans ses idées fixes, jouent un jeu dangereux, et leur parti en pâtira. Ce sont eux, les apôtres de la liberté, qui pour arracher M. Thiers à la

droite ou se servir de lui contre la droite au profit de la République, le mettent en état d'enfoncer de nouveau le pays dans un système auquel ils devraient faire une guerre à mort, eux, les hommes du libre développement, de la fraternité des peuples, de l'éducation sociale et du progrès économique. M. Thiers est, à bien des points de vue, un homme des plus habiles et des plus fins; mais ses idées, disons plutôt ses marottes, lui font jouer un rôle dangereux.

### Chronique Politique.

La commission du budget a entendu hier le ministre des finances sur le projet relatif aux bouilleurs de crû. M. de Goulard a défendu le projet et a adhéré à la suppression du vinage. Le projet a été approuvé par la commission. Sa discussion viendra après la loi des tarifs.

D'après les bruits qui circulent aujourd'hui, le gouvernement n'aurait pas, comme on le disait hier, repoussé les offres de garantie que lui avaient proposées les banquiers pour soutenir les cours après l'émission de l'emprunt. L'entente est, au contraire, un fait accompli maintenant.

Voici un fait qui peut donner une idée de l'accueil réservé à l'emprunt :

La maison de banque de M. B..., rue du Faubourg-Saint-Antoine, qui a principalement pour clients de petits marchands du quartier et des alentours, a reçu des ordres de souscription s'élevant à plus de sept millions.

On dit que M. le préfet du Pas-de-Calais a été mandé à Versailles, afin de donner au gouvernement des renseignements spéciaux sur la grève organisée par les ouvriers mineurs dans ce département.

On s'occupe très-sérieusement, en ce moment, de la composition de la commission de permanence, qui sera très-probablement, dit-on, composée des mêmes membres que

l'année dernière, sauf un petit nombre d'exceptions.

On s'entretenait aujourd'hui à Versailles d'une nouvelle qui, si elle était exacte, serait grave. Le parti radical, à Marseille, aurait obtenu du gouvernement le changement de M. de Kératry. Le *Corsaire* donnait ce matin cette « bonne » nouvelle à ses amis. Le changement de M. de Kératry, dans les conjonctures présentes, aurait le caractère le plus fâcheux. M. de Kératry, par la conduite qu'il a tenue dans de récentes circonstances, a donné aux conservateurs des Bouches-du-Rhône une confiance qui leur a manqué trop longtemps et qu'il ne faut pas décourager. (Français.)

Ordre a été transmis aux fidèles des départements, par le comité directeur de Paris, de reprendre plus activement que jamais l'agitation en faveur de l'amnistie.

On veut que cette agitation donne en plein au moment où les députés arriveront en province.

On sait que depuis la mort de l'infortuné Maximilien nous n'avons pas de représentant diplomatique au Mexique, et ce, au grand préjudice des intérêts de nos compatriotes, qui y sont très-nombreux. Si nous sommes bien informés, et sur les observations présentées par M. le marquis de Noailles, notre ministre à Washington, des ouvertures auraient été faites auprès du gouvernement de Juarès, par l'intermédiaire des Etats-Unis, pour faire cesser cette situation anormale.

Le gouvernement mexicain n'a pas encore fait connaître sa réponse; si elle est favorable, le titulaire du poste d'agent diplomatique à Mexico serait M. Mellinet, ancien consul général à Bucharest.

Des personnes intéressées à la prompt solution de la question des jeux ont fait une démarche auprès des membres de la commission parlementaire et ont acquis la certitude que l'affaire ne viendrait pas devant l'Assemblée avant le retour des vacances.

### Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

## FAUCHEURS

### DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

#### CHAPITRE V.

LES BATOCHES.

(Suite.)

Jamais encore César n'avait eu l'occasion d'assister à des fêtes de ce genre. Il fut émerveillé de l'élégance du costume des filles : longues jupes bordées d'un galon d'or, corsage de soie, découvrant sur les épaules la chemise bordée d'écarlate, bottes à haut talon, bonnets de velours ou de drap d'or, laissant passer de longues tresses enruba-

nées, chaînes d'or et colliers de corail. Celui des femmes, moins gracieux, était plus riche encore : des broderies en or recouvraient toutes les coutures de leurs surtouts de drap bleu et un bonnet écarlate recouvrait leur tête soigneusement rasée.

De tous les jeunes gens, Stiépan seul portait le sévère costume de la montagne : une chemise sans col, fermée par une boucle de cuivre, et rentrant à la ceinture dans un pantalon de drap blanc collant, orné de broderies hongroises, un surtout brun flottant, un large chapeau et des sandales, maintenues par des cordons de cuir.

— Voulez-vous retourner à la maison de la mariée ou venir visiter la ville? demanda Chusco à son cousin au sortir de l'église.

— Il est près de midi, répondit César. Mais dites-moi, vous-même, n'êtes-vous pas obligé d'accompagner la noce?

— Non, fit-il en souriant. A quatre heures, j'assisterai au repas, mais d'ici-là, je suis libre.

— Que vont-ils donc faire à présent?

— Les parents attendent le nouveau cou-

ple, sur le seuil de la maison, pour lui offrir le pain et le sel, après quoi, pendant que l'un des garçons de noce effacera les points blancs qui annoncent une fille à marier, le père répandra, en signe d'abondance, des grains d'orge sur la tête des époux. Puis, Marpha et ses compagnes livreront Lizinka aux femmes mariées qui, après lui avoir coupé les belles nattes que vous admiriez ce matin, lui recouvriront la tête du chaperon des matrones pour cacher ses cheveux.

— A sa place, j'aimerais mieux les garder : ils sont magnifiques.

— C'est possible, mon cher ami, mais en Pologne, les filles seules ont le privilège de les montrer; pour une femme mariée, ce serait une honte.

— Et après cette cérémonie, n'y aura-t-il pas autre chose?

— Un discours du premier garçon d'honneur et des danses qui continueront jusqu'au dîner, pour se prolonger ensuite toute la nuit.

— Franchement, je crois que je ferai

mieux de visiter la ville.

— Allons donc, dit Chusco.

Et, prenant le bras de son cousin, il remonta avec lui le faubourg de Krakovie.

— Quelle belle ville, mais quelle tristesse! murmura César, quand ils eurent remonté la rue. C'est l'image d'une place prise d'assaut, on ne voit que maisons saccagées, magasins fermés, patrouilles, gendarmes et agents de police. On dirait une atmosphère de plomb.

— Les Russes appellent cela faire régner l'ordre à Varsovie. Mais silence, regardez sans parler, les murs ont des oreilles ici, et défiez-vous des espions.

En ce moment un jeune homme passa près d'eux. Il salua de la main et continua sa route, d'un pas hâtif.

— C'est un de mes bons amis, dit Chusco; il y a longtemps que je ne l'avais vu.

— Pourquoi ne lui avez-vous pas parlé?

— Parce que nous sommes deux, et qu'un de plus ferait trois.

— Eh bien! où est le mal?

M. Ozenne, qui se trouve en ce moment à Vienne, a écrit à Versailles que, en conformité des déclarations de M. d'Apponyi, le gouvernement autrichien ne voulait rien changer à ses relations commerciales actuelles avec nous.

### Informations militaires.

Un service solennel a été célébré hier matin, à l'Institution des sourds-muets, en mémoire du général Ladreit de la Charrière, tué pendant le siège de Paris.

Le général de Ladmirauly était représenté, ainsi que le maréchal de Mac-Mahon, par un aide-de-camp.

M. le général de Cisse y a passé, lundi, une inspection de l'arme du génie. Le même jour la commission des nouvelles défenses de la France s'est réunie chez M. Thiers.

Le ministère de la guerre est certainement le ministère qui travaille le plus activement en ce moment; on fait actuellement dans les 101<sup>e</sup>, 120<sup>e</sup> et 124<sup>e</sup> régiments de ligne à Courbevoie, à Satory et à Saint-Cloud, des expériences très-intéressantes sur une composition qui serait destinée à entrer dans l'alimentation des troupes en campagne.

L'inventeur vient de passer avec l'administration de la guerre un marché de 50,000 saucissons, du poids de 500 grammes chacun, qui se composent de farine de haricots, de graisses fines, de lard fumé et d'épices.

Avec 120 grammes de cette substance pour un litre d'eau, on obtient, en cinq minutes de cuisson, une soupe excellente au goût, saine et nutritive. Le prix de la ration n'est que de 40 à 45 centimes.

D'un autre côté, des expériences viennent d'être faites au polygone de Vincennes avec deux nouvelles pièces d'artillerie. Du procès-verbal qui a été dressé, il ressort que d'excellents résultats ont été obtenus: les généraux Suzane, Pé de Arros, de Martinet et Tripiet assistaient à ces expériences.

Hier est mort le général de division sir John Pennefolther, arrivé depuis quelques jours à Paris.

Le général Pennefolther avait pris part comme général de brigade à la campagne de Crimée, et à l'Alma il avait été fait général de division et officier de la Légion d'Honneur pour sa brillante conduite. Il avait été porté à l'ordre du jour par lord Raglan. Ce fut lui qui repoussa le 26 octobre la sortie des Russes à Sébastopol. Il avait été pendant la guerre d'Abyssinie l'officier d'état-major du général sir Charles Napier.

Nous avons parlé plusieurs fois de la situation du département du Var. Il vient de se passer à Toulon un fait que nous nous contenterons de rapporter sans y ajouter de commentaires. Le sous-préfet de cette ville, M. Isoard, a adressé, le 20 juillet présent

mois, au maire, une lettre dans laquelle il annonçait que trois attaques aussi lâches que méprisables avaient eu lieu la veille contre des soldats. Après avoir fait le récit de ces actes regrettables, le sous-préfet ajoutait que les soldats sont très-irrités, que des malheurs sont à craindre et que pour les éviter, il engageait le maire à adresser à la population une proclamation énergique.

Le lendemain 21, le maire, qui appartient à l'opinion radicale, a fait parvenir au sous-préfet une longue lettre dans laquelle, après avoir blâmé les attaques contre les soldats, il cherche à en diminuer l'importance et à en rejeter la cause sur les séditieux agents de la réaction, et déclare que l'administration municipale sera impitoyable à leur égard. Le reste de la lettre du maire est dans ce goût et dans cet esprit. Elle parle beaucoup des traitres et des agents du despotisme, mais elle ne parle pas des détestables doctrines du radicalisme, qui empoisonnent le Midi, et qui excitent à la haine contre l'armée.

La lettre si convenable du sous-préfet et la réponse du maire viennent d'être publiées; ce dernier n'a pas fait de proclamation et il n'en fera pas. Il s'est contenté de profiter de l'occasion, pour attaquer, sans motif et sans raison, ce qu'il appelle les agents de la réaction, c'est-à-dire les modérés. L'enquête faite par l'autorité militaire ne laisse du reste aucun doute sur le parti auquel appartiennent les hommes qui ont attaqué les soldats.

Le général Werder, arrivé à Colmar pour passer l'inspection des troupes allemandes, a été salué par les cris de: Vive la France! Le soir, les Allemands ont illuminé leurs casernes.

Il y a eu des rixes entre les soldats et la population. Le sang a coulé.

On écrit de Berlin à l'*Avenir militaire*:

Je crois devoir vous prémunir contre certaines nouvelles qui sont mises en circulation par les journaux. Certes, une grande activité règne sans cesse ici au ministère de la guerre; mais les choses ne marchent pas encore aussi vite qu'on se plaît à l'annoncer; il ne faut pas prendre de simples intentions, des projets, des plans, pour des faits déjà consommés.

Les réformes militaires continuent d'être l'objectif principal du gouvernement, et les hauts fonctionnaires de l'armée se livrent à de sérieuses études sur toutes les améliorations, tous les perfectionnements qu'il serait possible d'introduire dans chaque branche de l'administration militaire et dans tout ce qui se rattache à la défense du pays.

Mais rien n'est définitif, rien n'est fait encore; on n'en est qu'aux préparatifs et aux essais. Comme exemple, je puis vous assurer que le fusil qui devra remplacer le dreysse n'est pas distribué aux troupes; il n'est pas même construit. Toutefois le type paraît avoir été adopté, mais il faudra encore quelque temps avant qu'il soit entré

dans l'usage. On ne sais pas exactement quel est le modèle qui a emporté la préférence.

Rien également n'est plus avancé relativement à l'artillerie. L'acier est fort dispendieux et a, en outre, l'inconvénient de durer peu; aussi a-t-on songé à éprouver le bronze et surtout le bronze amalgamé au phosphore ou bronze phosphoreux.

Mais on m'assure que la lutte entre les deux métaux est terminée et que l'acier a conservé son privilège, du moins pour la construction du matériel de campagne. On attribue la victoire de l'acier à l'appui de l'empereur même, qui est animé d'une reconnaissance en quelque sorte superstitieuse à l'égard des canons sortis des ateliers de Krupp, auxquels Sa Majesté se croit redevable des succès de la campagne de France.

Ce qui tient aux progrès, aux réformes en quelque sorte techniques, disciplinaires ou professionnelles, avance plus rapidement. Ainsi il est question d'une transformation radicale que va subir la tactique prussienne.

Nous sommes bien loin maintenant des errements anciens, et la brochure du prince de Wurtemberg prouve qu'il faut absolument renoncer à toutes les théories qui ont fait leur temps, pour adopter un mode d'attaque plus en rapport avec la puissance des nouvelles armes à feu.

« S'il fallait citer des exemples, il me suffirait de rappeler les deux attaques de Saint-Privat et du Bourget. Dans la première, la garde prussienne a perdu plus de 6,000 hommes pour avoir voulu attaquer en ordre profond; dans la seconde, au contraire, les pertes ont été très-minimes, parce que l'on exposait peu d'hommes au feu de l'ennemi.

» Ces considérations ne pouvaient manquer d'attirer l'attention de l'état-major prussien; aussi est-il aujourd'hui question d'une théorie nouvelle qui serait formulée de façon à prévoir toutes les circonstances qui peuvent se produire en campagne, et qui serait nécessairement basée sur l'expérience des guerres de 1866 et de 1870. »

### Nouvelles diverses.

Par décret présidentiel, M. Mercier-Lacombe, directeur général des contributions indirectes, est nommé conseiller-maître à la cour des comptes.

Un jugement du tribunal correctionnel de Lyon vient de rappeler les libres-penseurs au respect de la loi et des bienséances.

Il vient de condamner l'un d'eux à 400 francs d'amende pour paroles injurieuses contre la religion adressées à M. le curé de l'Arbresle, pendant qu'il portait le viatique à un malade.

La *Décentralisation* annonce que le comte de Chambord viendra en Suisse dans le courant du mois d'août.

Au pied de l'autel, une femme en noir pria, entourée de trois enfants en bas âge, dont le plus jeune était assis sur une dalle funéraire. L'expression de douleur répandue sur le visage de cette mère était navrante. A voir ce groupe, on eût dit l'incarnation de la Pologne en deuil.

Sur les pas des visiteurs, un homme, à figure ignoble, s'était glissé dans l'église. Il en fit le tour furtivement et se rapprocha de la veuve, à l'oreille de laquelle il chuchota quelques mots.

Elle tressaillit comme au contact d'un animal venimeux, et, se redressant avec fierté:

— Je n'ai (1), malheureusement, que trop le droit de porter le deuil, dit-elle d'une voix ferme, je suis veuve. Et voici la place où a été assassiné mon mari, ajouta-t-elle en montrant la porte.

Il grimaça un sourire, fouilla les nefs latérales et sortit.

(1) Tout deuil, pour tout autre qu'un père, une mère ou un mari, est interdit aux Polonais, sous peine de prison et d'amende.

Nous engageons nos lecteurs à se mettre immédiatement en règle.

Le professeur Plantamour vient, en effet, d'avertir le genre humain, par une nouvelle circulaire, en date du 17 juillet, que la fin du monde est irrévocablement fixée au cinq août.

Ce n'est ni le quatre, ni le six, c'est le cinq.

Vous voilà prévenus.

Le *Journal officiel* de ce jour publie la note suivante:

L'empereur d'Allemagne vient d'ordonner la mise en liberté, à une seule exception près, de tous les Français, réputés non militaires, qui étaient encore retenus en captivité à un autre titre que celui de prisonniers de guerre.

Un certain nombre de Parisiens continuent à avoir des craintes à propos du choléra; nous dirons, pour rassurer les inquiets, que M. le préfet de la Seine a déjà pris toutes ses mesures pour combattre la terrible épidémie, quoique celle-ci ne soit pas imminente le moins du monde.

Tous les deux jours on jette des matières désinfectantes sur les fosses où ont été ensevelis des fédérés, ainsi que dans tous les urinoirs, et dans tous les endroits d'où peuvent se dégager des miasmes.

Donc, rien à craindre de ce côté-là.

Hier matin a dû avoir lieu, à Toulouse, l'exécution du condamné à mort Beltan.

De Toulouse, M. de Paris se rendra directement à Aix, pour procéder à l'exécution des assassins de Grego.

C'est très-décidément mardi prochain que le conseil de guerre, siégeant à Saint-Germain, jugera par contumace le procureur de la Commune, Raoul Rigault.

Ce procès devant naturellement être très-court, il est probable que dans la même audience sera jugé aussi le contumace Lefrançais.

On annonce que le khédivé, à son retour de Constantinople, où il est en ce moment pour des affaires se rattachant essentiellement à la politique générale de l'Orient, viendra passer quelques jours à Paris, vers la fin du mois d'août prochain.

Vendredi soir, un cultivateur de Villiers creusait une fosse dans son champ, quand tout-à-coup une détonation retentit: sa pioche avait rencontré la cheminée d'un obus enfoui dans la terre. Le malheureux a été presque coupé en deux; un éclat lui avait traversé la poitrine.

Les journaux de l'Oise nous apportent un nouvel exemple de foudre en boule, phénomène inexplicable jusqu'à présent.

On écrit d'Hécourt (Oise):

— Le mal est que le dernier ukase défend, sous peine de prison, les *atroupements* (1) de trois personnes.

— Même en cas d'incendie?

— En cas d'incendie (2) aussi.

— Cependant, à la noce de ce matin?

— Oui, c'était une faveur qui n'a pas coûté moins de cinquante roubles à mon beau-père.

— Mais c'est indigne, cela.

— Taisez-vous donc, ne voyez-vous pas ce paysan qui nous suit?

— C'est un ivrogne: il bat les murs.

— Il n'est pas plus ivre que vous; c'est un espion.

— Vous plaisantez.

— Mon ami, on ne plaisante pas à Varsovie, voyez plutôt.

Trois jeunes gens passaient, les mains liées derrière le dos et conduits par des Cosaques.

(1) Gazette de police de Varsovie, numéro du 26 janvier 1863.

(2) Ordonnance du préfet de police Muchanof. (Janvier 1863.)

Un paysan s'arrêta et salua en disant:

— Frères, que Dieu vous garde!

— Place, fils de chienne, cria le chef de l'escorte, en lui cinglant le visage d'un coup de fouet.

Ils continuèrent leur douloureuse promenade et traversèrent la place du marché. Elle était littéralement encombrée d'agents de police. Non loin de là, ils arrivèrent à l'antique cathédrale de Saint-Jean.

— C'est ici, qu'il y a quelques mois, ont été massacrés nos frères, dit tout bas Chusco; j'ai vu cette place rouge de sang et couverte de cadavres. Entrons prier pour les martyrs.

Ils s'agenouillèrent dans la nef. Elle était sombre et silencieuse. Une lampe, brûlant devant le tabernacle, jetait une clarté incertaine sur les bas-reliefs mutilés des tombeaux des anciens souverains. Il n'y avait que quelques semaines que ces tombeaux avaient été violés, sous prétexte qu'ils pouvaient renfermer des armes. Par la même occasion, les Russes avaient pillé le trésor.

— Quelle indignité! murmura César. Quoi! des espions jusque dans les églises, c'est à soulever le cœur de dégoût, partons!

Ils parcoururent les principaux quartiers, tout aussi mornes que les faubourgs, et passèrent sous le balcon du cercle Paskiévitich, rendez-vous habituel des grosses épauettes, et où le major Nasikof fumait sa huitième pipe, après son huitième verre d'absinthe.

— Ah! parbleu, mon cher, s'écria-t-il en frappant sur le ventre de son voisin, il faut avouer que j'ai de la chance que Svinin soit occupé aujourd'hui, voilà ce moussié Amôa, avec lequel nous avons voyagé l'autre jour, qui vient se promener juste en face de nos fenêtres, pour me faire perdre mon campagne.

— A votre place, major, dit un jeune aide-de-camp qui, depuis une demi-heure, cirait ses moustaches en se mirant dans un carreau, je ferais fourrer cet individu en prison pour huit jours, et je ne le relâcherais pas avant d'avoir gagné mon pari.

(La suite au prochain numéro.)

Le 12 juillet, vers sept heures du soir, la femme Dumontier venait de rentrer chez elle pour faire le ménage, quand sa mère s'écria : « Mon Dieu ! quel coup de tonnerre ! » La foudre venait de tomber sur la maison, et elle aperçut une boule de feu de la grosseur d'un œuf qui brûlait sur le lit. La femme Dumontier essayait de l'éteindre ; mais voyant qu'elle ne pouvait y réussir, elle songea à sauver sa pauvre vieille mère. Arrivée dans la cour, elle appela au secours. Son mari monta sur le toit pour arrêter les progrès de l'incendie ; ce fut inutile : la maison et les bâtiments de décharge furent consumés avec le fourrage que contenaient les greniers.

Le feu ne tarda pas à atteindre les habitations voisines, qui furent également détruites, malgré les efforts de nombreux travailleurs, et la présence sur le lieu du sinistre des pompes de Saint-Quentin et de Bazancourt. La perte est évaluée à 13,680 francs.

#### LES CHEMINS DE FER AUX ÉTATS-UNIS.

Le nombre de kilomètres de chemins de fer aux États-Unis, au moment actuel, est de 60,852 en exploitation. Le prix de construction total a été, en chiffres ronds, de 13,500 millions (treize milliards cinq cent millions de francs), environ 225,000 fr. par kilomètre. Le montant de dépenses faites l'année dernière en construction de chemins de fer a été de 1,012,500,000 fr. (un milliard douze millions cinq cent mille francs), environ 135,000 fr. par kilomètre. L'augmentation kilométrique des constructions de chemins de fer en 1871 a été de 7,553, contre 6,145 en 1869 et 4,999 en 1870. L'augmentation par kilomètre construit de 1851 à 1861 a été de 20 0/0 par année, et l'augmentation du trafic de 50 0/0, également par année. De 1851 à 1871, l'augmentation kilométrique a été de 10 0/0, et celle du trafic de 23 0/0, également par année.

#### LES RESTITUTIONS PRUSSIENNES.

Le ministre de l'intérieur informe le public que le quartier-général allemand, à Nancy, offre de restituer les objets suivants :

1 robe de soie lilas, — 1 morceau de soie brune, — 2 petits vases dorés à l'intérieur, — 1 sucrier en métal, — 1 crémère, — 2 fourchettes, — 2 cuillers à potage, — 6 cuillers à thé, — 1 éventail, — 8 coquilles.

Ces objets ont été trouvés, en octobre ou novembre 1870, dans une maison abandonnée de Bougival (Seine-et-Oise).

Le quartier-général, à Nancy, offre également de restituer les objets suivants :

2 paires de couteaux et de fourchettes en argent et deux cuillers en argent portant un chiffre et une couronne, — 1 pincette à sucre en argent, — 1 cuiller à sucre en argent, — 2 boucles d'oreilles, — 1 broche en or et corail, — 1 décoration en argent, avec ces mots : *Au mérite*.

Ces objets auraient été trouvés par un soldat allemand, un peu avant la bataille du Mans, dans l'étable d'un château situé aux environs de cette ville, à deux kilomètres à droite de la route d'Orléans au Mans.

Est-ce tout ?

Un nouveau mélange réfrigérant, d'une intensité extraordinaire, vient d'être découvert par un jeune chimiste, M. Michel Gavaux.

L'inventeur propose de l'employer à refroidir l'eau qui sert à l'arrosage des rues et boulevards.

Le prix de revient de ce mélange est de 1 fr. les 100 kilog., et 2 kilog. de ce mélange suffiraient pour faire baisser la température d'un tonneau d'arrosage à 4 degrés au-dessous de zéro.

Si le conseil municipal adopte cette invention, Paris aura le luxe, pendant l'été, d'avoir ses promenades frappées comme de simples carafes.

Voilà une innovation rafraîchissante qui serait parfaitement accueillie aujourd'hui par les chaleurs tropicales que nous traversons.

(France nouvelle.)

Dans son numéro du 23 juillet 1870, le *Petit Moniteur* adressait *urbi et orbi* un défi de M. Thomas, président de la chambre des notaires de Paris, portant que M. Thomas s'offrait de parier 200,000 f. contre 100,000 que les Français seraient à Berlin le 15 août suivant.

Dans son numéro du lendemain, le *Petit Moniteur* faisait paraître une lettre en réponse, aux termes de laquelle M. Mouillac, négociant, demeurant rue de Ravignan, signifiait à M. Thomas qu'il acceptait les termes du pari.

M. Mouillac a malheureusement gagné son pari,

et aujourd'hui il se prétend fondé à réclamer, par les voies judiciaires, de M. Thomas la somme de 200,000 francs. Les juges auront à apprécier si ce pari rentre dans la classe de ceux pour lesquels le code Napoléon admet une répétition.

## Chronique de l'Ouest

ET

### CHRONIQUE LOCALE

#### RECETTE PARTICULIÈRE DES FINANCES DE SAUMUR.

#### EMPRUNT DE 3 MILLIARDS.

La Caisse d'Épargne est ouverte d'office aujourd'hui samedi et demain dimanche ; on peut retirer ses fonds sans déclaration préalable.

Les souscriptions sont reçues à la Recette particulière des finances de Saumur, rue d'Orléans.

En nous quittant, l'orage de mardi a éclaté sur Tours. La foudre est tombée en divers endroits aux abords de la ville, dans l'île Aucard et près de Saint-Symphorien. Mais heureusement aucun accident grave n'est à signaler.

Dans l'après-midi, vers trois heures, un étudiant en médecine, M. Paul H..., demeurant rue de Vaugirard, à Paris, a été foudroyé. Une jeune femme, à qui il donnait le bras, a été gravement contusionnée.

Le dernier numéro du *Travailleur* nous apprend que le pétitionnement est organisé à Angers pour la dissolution de l'Assemblée. C'est le *Travailleur* qui est le centre de cette agitation factice, dont la fin doit être nécessairement de congédier M. Thiers en même temps que l'Assemblée nationale.

(Union de l'Ouest.)

#### CLASSE DE 1871.

#### Certificats relatifs aux exemptions légales.

Aussitôt après le vote de la loi sur le recrutement de l'armée, les instructions détaillées concernant le mode d'application de la loi seront adressées à la Préfecture par M. le ministre de la guerre et dans toutes les communes du département, par les soins du Préfet. Mais il est bon, dès maintenant, de se préparer à toutes les éventualités et de prévoir le cas où, par exception notamment, les opérations du tirage et de la révision devraient être effectuées simultanément cette année.

Il est donc de la plus grande importance pour ceux des jeunes gens de la classe qui auraient des motifs d'exemption à faire valoir de se mettre immédiatement en mesure, surtout en ce qui concerne les certificats de présence au corps dont la production est assujettie aux plus longs retards. Il est rappelé, en outre, que le sursis accordé pour la production des pièces ne saurait, à partir de la révision dans chaque canton, excéder 20 jours.

MM. les Maires sont invités à porter le présent avis à la connaissance de leurs administrés.

Nous avons entrepris une tâche bien lourde, celle de relever les inexactitudes de nos confrères de la presse, sur les questions qui nous touchent et particulièrement sur l'École de Saumur. Nous serons obligé de renoncer à cette besogne, puisqu'elle augmentera tous les jours et finira nécessairement par nous écraser.

Hier, le *Gaulois* racontait encore que le ministre de la guerre venait d'autoriser plusieurs officiers étrangers à suivre les cours de l'École de cavalerie et, pour ne pas donner cette nouvelle comme un *on-dit*, ce journal avait soin non-seulement de dire que les officiers en question étaient grecs, mais de donner même leurs noms : *Xenophon, Copanitzus et Adamapoulos*, sortant de l'École militaire d'Athènes (!!!).

En cela comme en tout ce que raconte cette feuille sur Saumur depuis quelque temps, il n'y a pas un mot de vrai, pas plus que dans l'histoire du général Tripart déjà relevée et reproduite encore par le *Figaro*. Ajoutons que le journal de M. Villemessant se trompe également en annonçant que le ministre de la guerre vient

inspecter à Tours l'emplacement d'une nouvelle école de cavalerie.....

#### UNE MYSTÉRIEUSE AFFAIRE.

Nous avons déjà parlé hier, sous cette rubrique, d'une affaire d'empoisonnement qui est appelée à faire un certain bruit.

On comprend la réserve dans laquelle nous devons nous tenir pour ne pas entraver l'action de la justice qui se poursuit avec la plus grande activité. Cependant, sans tomber dans cet écueil, nous croyons pouvoir dire que l'exhumation du corps de M. G... a été faite ce matin en présence de M. Gouin, juge d'instruction, de M. Borie, procureur de la République, de M. Danner, médecin légiste, et de M. Barnsby, pharmacien en chef de l'hospice.

Les intestins du défunt ont été recueillis et seraient, d'après ce que nous croyons savoir, dans un état de conservation qui permet d'espérer qu'on pourra procéder à une analyse utile.

M. le juge d'instruction a dû interroger et interroger encore sur les lieux au moment où nous écrivons un certain nombre de témoins.

Le jeune homme arrêté aurait fait, comme nous l'avons dit hier, les aveux les plus complets.

Il appartient à une famille d'ouvriers, et a complètement recouvré la lucidité d'esprit qu'une extrême fatigue, et peut-être le désespoir de n'avoir point trouvé la dame G... à son domicile, lui avaient momentanément enlevée.

Quant à la dame G..., qui s'était depuis quelque temps réfugiée dans un couvent, et qui a été également arrêtée, elle persiste dans ses dénégations.

(Union libérale.)

Les nouvelles de la Beauce et de la Brie nous apprennent que l'année sera plus giboyeuse qu'on ne croyait. Les couvées de caillies et de perdreaux seront nombreuses et le lapin abonde.

## Agriculture.

#### FOURRAGES ROUILLÉS.

Les inondations récentes survenues dans plusieurs contrées doivent aussi mettre les éleveurs en garde contre le danger en résultant pour les fourrages. Quand les prés sont rouillés ou sablés par des inondations, il reste toujours plus ou moins de terre après chaque brin de foin ; cela offre des inconvénients pour les chevaux, qui en éprouvent le vertige en automne, des indigestions, des coliques en hiver et, au printemps, des maladies rebelles de la peau ; mais cela est très-dangereux pour les animaux ruminants : la terre reste dans la poche de l'estomac, et il en résulte ordinairement des maladies et souvent des épidémies ; la fièvre charbonneuse, des avortements.

La meilleure manière de prévenir ce danger est de safer le foin rouillé quand on le met sur le fenil, le sel hâtant la digestion. C'est une pratique usitée depuis longtemps en Angleterre et en Suisse, quand on met le foin en meules. A cet effet, on commence, en rentrant le foin, par en étendre une couche de 15 à 18 centimètres sur le fenil, on sème du sel sur cette couche, comme du blé dans un champ, et l'on continue ainsi pour tout le tas de foin.

Une autre bonne précaution est d'intercaler, tous les 70 à 90 centim., une légère couche de paille, surtout si le foin n'est pas parfaitement sec. Le foin, en suant, imbibé cette paille de son arôme et le bétail la mange aussi bien que le foin.

(Santé publique.)

#### LES FENAISONS.

Le temps variable qui règne en ce moment à peu près partout met à l'ordre du jour les conseils que nous donnons depuis quelques années de suivre la méthode de dessiccation des fourrages par voie de fermentation.

Nous espérons que parmi ceux qui seront pris au dépourvu par le temps, il s'en trouvera qui auront le courage de tenter l'essai de cette méthode, ne fût-ce que sur un quartier de prairie, pour pouvoir comparer le foin préparé de cette façon avec l'autre. C'est par des essais comparatifs de ce genre que les cultivateurs s'élèvent à la véritable habileté agricole.

Invoquons à ce sujet l'autorité de l'illustre Ma-

thieu de Dombasle. Voici ce qu'il dit des foins, après avoir décrit la méthode que nous venons de conseiller.

« Il est fort important que le foin soit suffisamment sec lorsqu'on le serre, mais il importe beaucoup aussi qu'il ne le soit pas trop : quelques heures d'exposition au grand soleil, lorsque le foin est déjà suffisamment sec, lui ôtent une grande partie de son parfum et de sa bonne qualité. »

Plus loin, il revient encore sur ce sujet pour y insister :

« Il est certain que la fermentation est toujours utile au foin ; elle se manifeste toujours dans les masses de foin nouveau à un degré plus ou moins fort, excepté peut-être lorsque le foin a été rentré excessivement sec, car aucune fermentation ne peut s'opérer sans un peu d'humidité, mais alors le fourrage est d'une qualité inférieure. »

« L'art de diriger la fermentation du foin est une partie importante des connaissances que doit posséder un cultivateur ; les principes de cet art se bornent à rentrer le fourrage au degré de dessiccation nécessaire pour produire le degré de fermentation que l'on désire, à tasser la masse uniformément dans toutes ses parties, et, dans tous les cas, à empêcher, autant que possible, l'introduction de l'air dans la masse ! »

« Les principes que j'énonce ici sont très-différents de ceux qu'on a souvent recommandés, mais je les présente avec confiance, parce qu'une longue expérience m'en a démontré la justesse. »

(Calendrier du bon cultivateur.)

## Dernières Nouvelles.

#### LES GRÈVES DU NORD.

La nuit a été calme dans le Pas-de-Calais, à Billy-Montigny et à Hénin-Liétard. A Marles, les mineurs d'une seule fosse sont en grève, l'autre travaille et est protégée par la troupe. Le préfet est toujours sur les lieux.

Dans le Nord, la nuit a été aussi très-calme. A Denain, un commencement d'agitation a été arrêté cette nuit par le sous-préfet de Valenciennes, une compagnie d'infanterie et de la cavalerie.

Les ordres les plus sévères sont donnés pour réprimer énergiquement toute tentative de désordre. Un régiment est parti de Paris pour renforcer les troupes. On respectera la liberté des ouvriers qui refusent de travailler, mais on les contraindra au besoin à respecter la liberté de ceux qui veulent travailler.

Tous les moyens seront employés pour maintenir l'ordre.

#### MORT DU DUC DE GUISE.

Le duc de Guise, fils du duc d'Aumale, est mort hier matin à sept heures ; c'était le dernier héritier du duc d'Aumale qui n'a plus aujourd'hui que des neveux.

La commission chargée d'examiner le projet de prorogation de l'Assemblée a examiné hier la question de savoir si elle doit solliciter des explications de M. Thiers.

Il est inexact qu'il soit question, pour le moment, de nommer un titulaire du ministère des travaux publics.

De nouvelles saisies d'armes ont été faites par les douaniers français sur la frontière espagnole.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

## EMPRUNT NATIONAL DE 3 MILLIARDS

### SOUSCRIPTIONS IRRÉDUCTIBLES

L'Office du Comptant, 1, rue Saint-Georges, à Paris, garantit à ses clients la totalité de leur Souscription, sans réduction, moyennant une prime de 2 0/0. La maison reçoit en paiement les titres de toute nature au cours de la Bourse, du jour de leur arrivée ; les Coupons échus ou à échoir ; elle avance, au taux de la Banque de France, sur dépôt de titres, les fonds nécessaires aux Souscripteurs.

Les souscriptions sont reçues dès maintenant, à raison de 15 fr. par 5 fr. de rente non libérée et 80 fr. par 5 fr. de rente libérée. Récapissé est adressé aux Souscripteurs par retour du courrier.

Envoyer les fonds et valeurs par lettres chargées à l'adresse du Directeur de l'Office du Comptant, 1, rue Saint-Georges, à Paris, ou verser dans toutes les succursales de la Banque de France, au crédit de Ollivier J. A. R.

La Caisse de l'ORDRE FINANCIER, 8, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris, reçoit dès à présent, sans frais, les versements pour la Souscription à l'EMPRUNT NATIONAL DE 3 MILLIARDS.

Les titres et coupons sont reçus comme espèces et doivent être expédiés par lettres chargées. — RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

Souscriptions irréductibles moyennant un versement de 42 fr. 50 c. par 5 fr. de RENTE.

Messieurs Paul Klotz et C<sup>ie</sup>, Banquiers, 11, rue de Châteaudun, à Paris, ont l'honneur d'informer leurs clients et le public qu'à partir de ce jour ils reçoivent les versements pour la SOUSCRIPTION AU NOUVEL EMPRUNT DE TROIS MILLIARDS. — Les fonds doivent être adressés par lettres chargées.

LE  
**CHOCOLAT-MENIER**  
SE VEND PARTOUT  
ON ÉVITERA  
LES CONTREFAÇONS  
EN EXIGEANT  
le véritable nom.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine :

Salon de 1872 : *Damoclès*, tableau de M. Thomas Couture ; *La Foi dans l'Avenir*, tableau de M. Alphonse Muraton ; *Danse du*

*Coq, souvenir d'Alsace*, tableau de M. Gustave Brion ; Exposition universelle de Lyon ; Hôtel-de-Ville de Lyon ; Cérémonie d'inauguration de l'Exposition ; Régates sur le lac du parc de la Tête-d'Or ; Feu d'artifice ; Salle du Banquet ; Brasserie de l'Exposition ; Alsaciennes de la Brasserie ; le Kiosque de l'orchestre ; Grande Galerie des machines ; une Rue dans le quartier des Canuts, à Lyon ; la Paroisse Saint-Giles à Londres ; Japon : une Audience du Mikado. — Rébus. — Problèmes d'Échecs.

On trouvera à la dernière page de ce numéro de l'Univers illustré la nomenclature des magnifiques primes gratuites offertes aux personnes qui s'abonnent ou qui renouvellent leur abonnement à ce journal, qui tient le premier rang parmi les publications illustrées.

Abonnements, pour Paris et les départements :

Un an, 24 fr. ; six mois, 14 fr. ; trois mois, 6 fr.

Le numéro de 16 pages, 35 c. — Par la poste, 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Santé à tous par la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituités, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffe-

ments, oppression, congestion, éréose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 30 mars.

Ayant pris de la Revalescière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques ; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute ; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TExIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDREAU, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

### Bulletin commercial et agricole.

POITIERS. — Marché du 23 juillet.

Froment, le double décal. : 1<sup>re</sup> qual., 4 20 ; 2<sup>e</sup> qual., 4 10 ; 3<sup>e</sup> qual., 4 ».

Mouture, 1<sup>re</sup> qual., 2 80 ; 2<sup>e</sup> qual., 2 70 ; 3<sup>e</sup> qual., 2 fr.

Seigle, 1<sup>re</sup> qual., 2 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 1 90.

Orge, 1 70.

Avoine, 1<sup>re</sup> qual., 1 70 ; 2<sup>e</sup> qual., 1 60.

Pois verts, 1 50. — Pommes de terre, 1 40.

Vin, les 2 hect. 75 : 1<sup>re</sup> qual., 40 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 35 fr.

Chandelle, les 5 hect., 80 c.

Poules, 2 75. — Poulets, 1 25. — Pigeons de fûie, la couple, 1 30. — Pigeons mignons, id., 2 50.

Foin (500 kil.) : 1<sup>re</sup> qual., 30 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 28 ; 3<sup>e</sup> qual., 26.

Sainfoin : 1<sup>re</sup> qual., 30 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 28 ; 3<sup>e</sup> qual., 26 fr.

Luzerne : 1<sup>re</sup> qual., 30 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 28 ; 3<sup>e</sup> qual., 26 fr.

Paille de froment, les 1,000 kil., 60 fr. — Paille de seigle, id., 45 fr.

Bois à brûler, les 3 stères, 40 fr. — Fagots, le cent, 1<sup>re</sup> qual., 90 fr. ; 2<sup>e</sup> qual., 60 fr.

Beurre, le 1/2 kil., 1 20. — Œufs, la douzaine, 70 c. — Ail, la gerbe, 75 c.

Fer, le 1/2 kil., 1<sup>re</sup> qual., 30 c. ; 2<sup>e</sup> qual., 20 c.

Charbon, l'hect., 3 70.

Prix de la viande : Bœuf, le kil., 1 80. — Vache, 1 40. — Veau, 1 80. — Mouton, 1 80. — Porc, 1 50.

NIORT. — Marché du 18 juillet.

Blé, les 100 kil., 27 à 29 fr. — Baillarge, 14 à 14 50. — Avoine, 17 fr. — Son, 11 fr.

Foin, les 100 kil., 5 à 6 fr. — Paille, 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JUILLET 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	54 20	»	25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	850	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	368	»	3
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	77 75	1	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	615	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	387 50	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	Crédit Mobilier	423 75	10	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	477 50	»	2 50
5 % Emprunt	84 55	»	40	Crédit foncier d'Autriche	880	»	5	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	405	»	7 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	202	»	1	Est, jouissance nov.	505	»	3 75	Orléans	279 75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	377 50	»	7 50	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	837 50	5	»	Paris-Lyon-Méditerranée	272 50	»	»
— 1865, 4 %	436 25	1 25	»	Midi, jouissance juillet	572 50	3 75	»	Est	268	»	»
— 1869, 3 % t. payé	270	»	»	Nord, jouissance juillet	942 50	2 50	»	Nord	286 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé	245 25	5 25	»	Orléans, jouissance octobre	827 50	5	»	Ouest	272 50	»	»
— libéré	241	1	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	500	»	»	Midi	274	»	»
Banque de France, j. juillet.	3745	»	45	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	263 75	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	650	»	10	Compagnie parisienne du Gaz.	675	»	5	Vendée	250	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	475	»	»	Société Immobilière, j. janv.	21	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	440	»	»								

### GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

#### DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 09 minutes du matin, express-poste.			
9 — 45 — — (s'arrête à Angers)			
6 — 02 — — omnibus.			
1 — 33 — — soir,			
4 — 13 — — express.			
7 — 27 — — omnibus.			

#### DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.			
8 — 20 — — omnibus.			
9 — 50 — — express.			
12 — 38 — — omnibus.			
4 — 44 — — soir,			
10 — 30 — — express-poste.			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### A VENDRE PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE.

Le dimanche 4 août 1872, à l'heure de midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### LES IMMEUBLES

Ci après :

1<sup>re</sup> Une maison, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 81, comprend au rez-de-chaussée : cour, jardin, lieux d'aisances, bûcher et pompe, salon, salle à manger, jardin, cuisine, buanderie, deux celliers en soubassement, et, à la suite du jardin, un corps de bâtiments, composé de quatre pièces au rez-de-chaussée avec grenier au-dessus ; Quatre chambres au premier étage ;

Deux mansardes et deux greniers ; Joignant au midi un passage commun, au nord la rue Saint-Nicolas, au levant Chasles et au couchant M. Foucher.

2<sup>e</sup> Une maison de fermier, cour et servitudes ; le tout contenant 55 ares 77 centiares, située à Panvigne, commune de Villebriant, joignant au couchant Germain, au nord un chemin d'exploitation, au levant Germain et au midi la rue de la Séguinière.

3<sup>e</sup> Soixante-deux ares 84 centiares de terre et pré, à la Brèche, même commune, joignant au nord M. Cadieu, au levant M. Jumeau, au midi un chemin d'exploitation et au couchant M. Denis.

4<sup>e</sup> Trente-et-un ares 84 centiares de terre, audit canton de la Brèche, joignant au midi M. Denis, au couchant Frambault, au nord M. Rozières et au levant la rue de la Brèche.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur. (378)

#### A VENDRE

Une devanture de magasin, en chêne, presque neuve. S'adresser à Saumur, rue Royale, n° 7. (329)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE BEAU CLOS DE VIGNE

De 60 ares,

Maison, remise, écurie, cave, pressoir, pompe, bassins, arbres à fruits, au Pont-Fouchar, commune de Bagnéux.

S'adresser à M. MOCARD, rue Bodin, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (368)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE.

MAISON à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 35, propre au commerce.

S'adresser à M. HATIN, qui l'habite, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (324)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLE, commissaire-priseur à Saumur.

#### VENTE MOBILIÈRE

Le samedi 27 juillet 1872, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Ple, commissaire-priseur, sur le quai de Limoges, au bord de la Loire, en face l'Hôtel-de-Ville, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers appartenant au sieur Coutanceau, marinier et marchand à Candés.

Il sera vendu :

Un bon bateau de seconde, une voile neuve de 10 toiles (environ 175 mètres), un mât, des ancres, palans, bâtons, planches, madriers, nattes, cheminée prussienne, une carriole sur ressorts, harnais, etc.

Lits, couettes, couvertures, couvre-pieds, rideaux, armoire, commode, table de nuit et de toilette, chaises, table ronde, glaces, draps, serviettes, effets, rayons, comptoirs, fûts et boîtes en bois peint et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

#### A CÉDER DE SUITE, UN FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE PETITE MAISON

à Saumur, rue Duncan.

#### A VENDRE

Ensemble ou séparément.

UNE MAISON ET UN JARDIN de 3 hectares, place du Chardonnet, avec sortie sur la Levée-d'Enceinte.

S'adresser à M. YVOX, entrepreneur des fumiers de l'École de cavalerie, à Saumur. (146)

#### A LOUER

#### VASTE MAISON ET MAGASINS.

Rue Saint-Jean (ancien café Veron).

S'adresser à M. BIGNON, locataire, ou à M. MOLLAY, rue Bodin. (390)

#### A LOUER

Présentement.

APPARTEMENTS au 1<sup>er</sup>, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

#### A VENDRE

#### UNE CALÈCHE

AVEC SES ÉQUIPAGES.

Prix : 800 francs.

S'adresser au bureau du journal.

#### UNE MAISON

DE BLANC ET DE SOIERIE

DEMANDE UN VOYAGEUR.

S'adresser au bureau du journal.

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

M<sup>e</sup> ESTIENVROT, Grand'Rue, n° 15, à Saumur, se charge de réparer toutes espèces de tapisseries, les antiques et les modernes. (379)

Succursale à Angers, rue d'Alsace, 12.

## AVIS

**H. VALLEIX FILS,**  
Banquier à Paris, 546, rue Saint-Honoré,  
SYNDICAT

De la Banque générale des Reports,

A l'honneur d'informer le public qu'il reçoit, sans frais, les souscriptions à l'Emprunt national de TROIS MILLIARDS, à dater de ce jour, rue du Temple, n° 11, à Saumur.

Le premier versement à faire est de 14 fr. 50 par 5 fr. de rente ; au-dessus de cette somme, les souscriptions seront reçues pour 10 fr. de rente, et les multiples de 10 fr. (20, 30, 40 fr. de rente, etc.).

Les souscriptions entièrement libérées, dont le versement sera fait le dimanche 28, seront irréductibles.

Aussitôt que la répartition sera faite, les souscripteurs seront informés de son résultat, chacun en ce qui le concerne. (386)

**104, rue Richelieu, 104**

LE

**MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS**

NEUVIÈME ANNÉE. 4 FR. PAR AN. NEUVIÈME ANNÉE.

Qui ne paraissait que deux fois par mois PARAIT MAINTENANT chaque semaine le Jeudi

SANS AUGMENTATION DE PRIX

Exécution des Ordres de Bourse. — Encaissement de Coupons. — Echange et Libération de Titres. — Souscriptions.

La Maison ne reçoit pas de fonds en dépôt et ne fait pas d'avances sur titres.

**104, rue Richelieu, 104, Paris**

FABRIQUE D'ENCRE  
De PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

## DE LA LOI SUR LA CHASSE ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix : 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.